

Journée de réflexion

« *Harcelé, harceleur. Ne restons pas témoin* »

Atelier Harcèlement de rue

Ville de Lausanne, Observatoire de la sécurité, Yolande Gerber
Le Mont-sur-Lausanne, le 15 novembre 2017

Déroulement de la présentation

1. Présentation de l'observatoire de la sécurité
2. Définition du « *harcèlement de rue* »
3. Genèse et chronologie des travaux
4. Présentation de l'enquête lausannoise
5. Travaux en cours
6. Conclusion et questions

1. L'observatoire de la sécurité (1)

- Une entité rattachée au Secrétariat général de la **Direction de la sécurité et de l'économie** (SGSE) de la Ville de Lausanne
- Directeur :
M. le Conseiller municipal P.-A. Hildbrand
- 2 employés : 1,55 ept + 6 ept **CN**

1. L'observatoire de la sécurité (2)

- Collecte et analyse des données afin de mieux comprendre les problématiques liées à la sécurité et les anticiper
- Coordonne la politique de sécurité avec différents acteurs (publics et privés)
- Gère différentes problématiques liées à la sécurité (incivilités, hdr, vie nocturne...)
- Elabore des bases de décision pour le politique

Préserver une bonne qualité de vie nocturne



Public-cible :

- *noctambules fréquentant l'espace public (18-30 ans en majorité)*
- *toute personne présentant des comportements à risque liés à la consommation d'alcool (et/ou d'autres substances psychoactives) et/ou troublant l'ordre public*

- Encadrer les noctambules dans l'espace public
- Prévenir les incivilités et les nuisances
- Désamorcer les situations de conflits

Une unité de prévention pour la vie nocturne lausannoise



- équipe pluridisciplinaire
- identifiable par le port d'un vêtement bleu nuit
- aucune compétence de police
- aucune prise en charge sociale (orientation)
- Horaire: 18h-2h

2. Définition

- *Le « harcèlement de rue » désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics – rues, parcs, transports publics, bars et discothèques – visant à les interpeler verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.*

2. Définition (2)

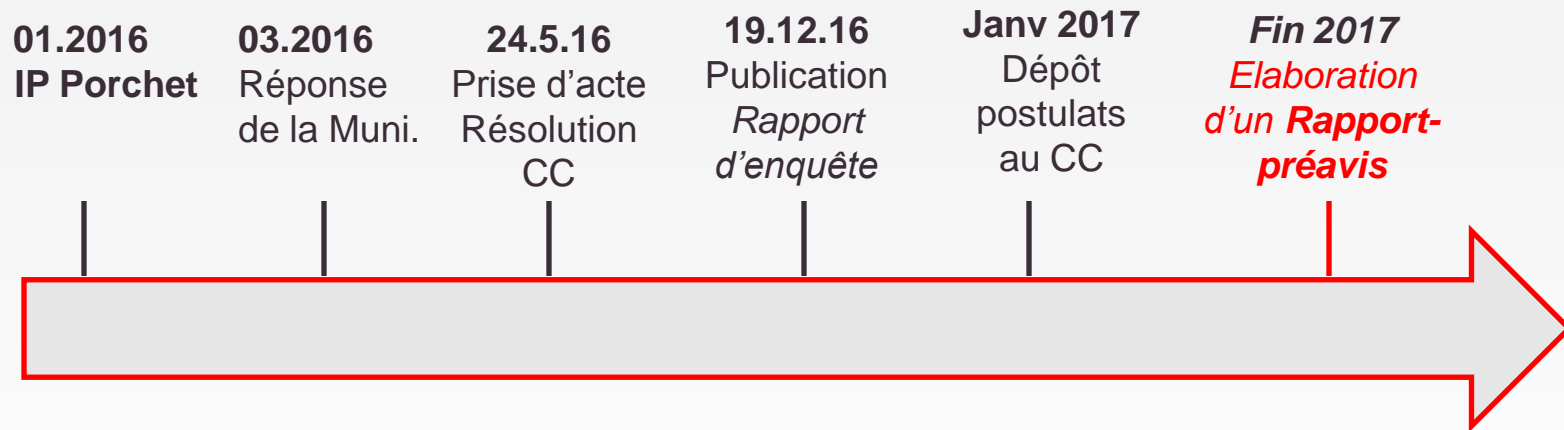
Le phénomène comprend notamment :

- les regards insistants
- les sifflements
- les commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire
- les poursuites
- les frottements
- les avances sexuelles
- les attouchements

2. Définition (3)

- Subis souvent de manière répétée, ces comportements peuvent rendre les lieux publics inhospitaliers et désécurisants pour les personnes qui en sont victimes. Il s'agit donc d'une problématique de sécurité.
- Ses victimes sont principalement des femmes et/ou des personnes homosexuelles, bisexuelles et/ou transgenres ou transsexuelles («LGBT») ou identifiées comme telles.

3. Chronologie des travaux sur le harcèlement de rue à Lausanne



4. Présentation de l'enquête lausannoise

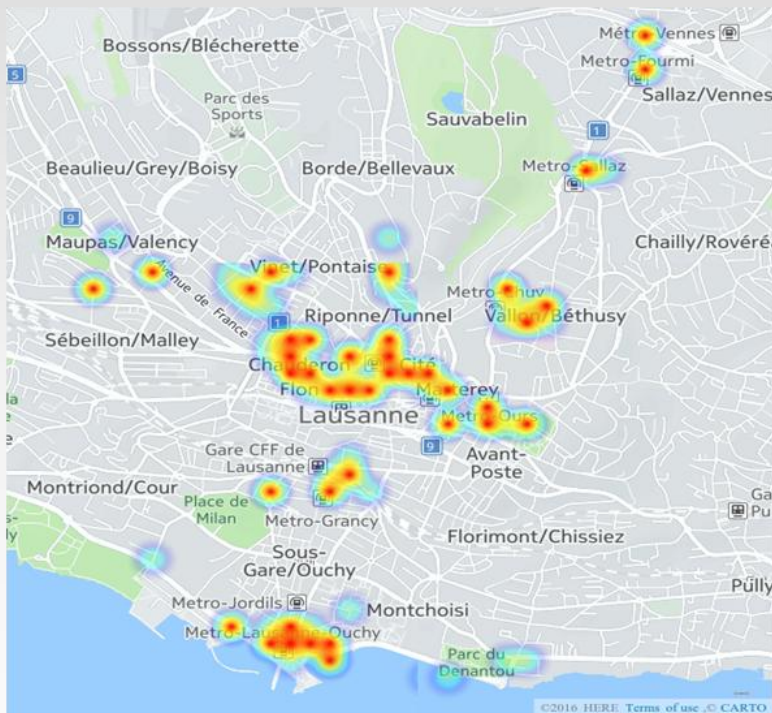
- Une **enquête exploratoire** menée dans toute la ville entre juin et juillet 2016
- Méthode quantitative
- Echantillon non représentatif :
 - 210 pers. interrogées dans l'espace public
 - Env. 90% femmes, plutôt jeunes

4. Présentation de l'enquête

- Une enquête menée par l'Observatoire de la sécurité en collab. avec l'institut de recherche



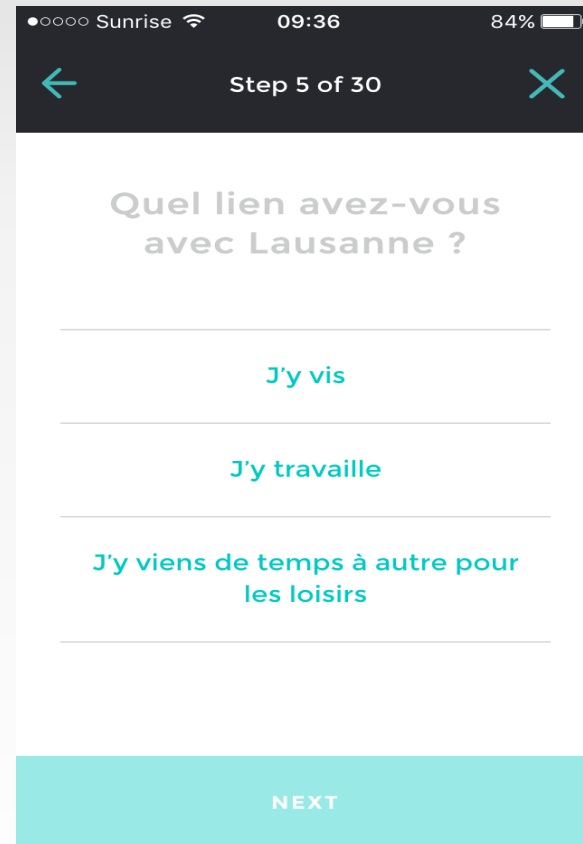
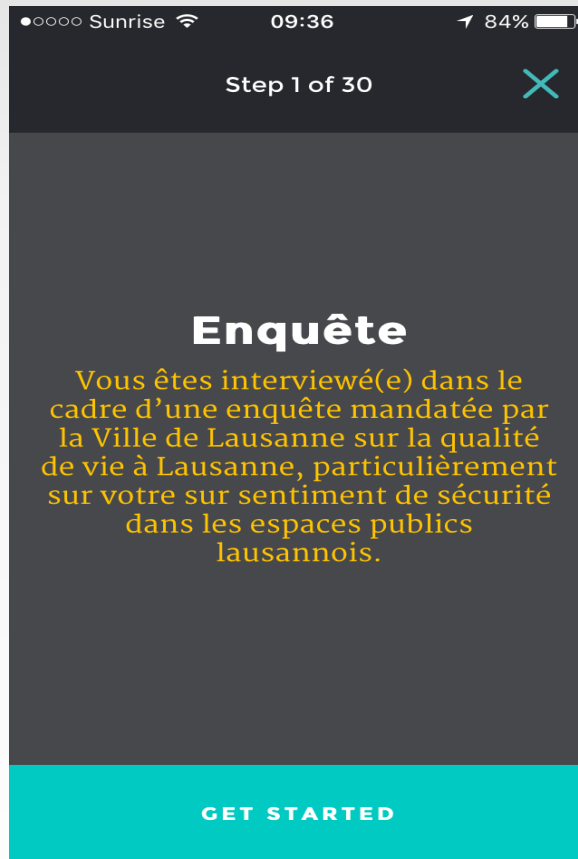
- Les buts de l'enquête, cerner :
 - Le nombre et la gravité des cas
 - Les lieux et moments à risque



Institut de recherche rattaché à l'EPFL

- Application mobile pour la récolte des données
- Analyse statistique

Application mobile *Civique.org*



Prévalence et fréquence du phénomène

- Les jeunes femmes sont particulièrement concernées :
 - 63% des femmes interrogées
 - **72% des femmes âgées de 16 à 25 ans** ont été harcelées au cours de l'année.
- La moitié des victimes ont été harcelées au moins une fois par mois.

Les types de harcèlement subis (1)

- Il s'agit souvent d'incivilités :
 - **Les sifflements sont les comportements les plus fréquemment subis (88%)**
 - Mais également de comportements plus graves, dont certains constituent des infractions pénales.

Les types de harcèlement subis (2)

- Les autres comportements les plus fréquemment cités sont :
 - Les insultes / interpellations sexistes ou sexuelles / avances sexuelles (**63%**)
 - Le fait d'avoir été suivie (**42%**)
 - Les attouchements («mains aux fesses, frottements, etc.) (**32%**).

Le contexte du harcèlement de rue

- Les épisodes de harcèlement de rue ont eu lieu généralement quand il faisait **nuit (77%)**.

Les lieux du harcèlement de rue

Les trois types de lieux les plus cités sont :

- Les «Parc ou rue» (46%)
 - Au centre-ville
 - «Flon», «Chauderon», «Montbenon», «Riponne», «Rue de Bourg», etc.
- Les «Bar/Restaurant/Discothèque» (18%)
- La Gare-CFF (11%).

Les auteurs

- Les auteurs sont des hommes
 - Âgés de 25 à 35 ans selon 79% des victimes
 - Agissant un peu plus souvent en groupe (55%)
- Il faudrait recourir à d'autres méthodes d'enquêtes pour en savoir davantage.

Synthèse des résultats de l'enquête (1)

- Le harcèlement de rue constitue un problème de sécurité pour les femmes.
- Il nuit à leur qualité de vie dans les lieux publics.
- **82%** des victimes interrogées estiment qu'il faut dénoncer le harcèlement de rue.
- La dimension LGBT n'a pas été étudiée.

Synthèse des résultats de l'enquête (2)

- L'enquête met en évidence des éléments de contexte (nuit et lieux à risque).
- Elle confirme le besoin d'action au niveau de la Ville.

Conclusion (1)

- La Municipalité a engagé des réflexions pour cibler plus concrètement ce problème (*Programme de législature 2016-2021*).
- Il s'agit d'un travail collectif, en partenariat avec les acteurs publics, parapublics et privés.

Conclusion (2)

- Les propositions de la Municipalité seront présentées dans le cadre d'un *Rapport-préavis sur le hdr (fin 2017)*.
- Les mesures seront articulées autour de 3 axes :
 - *Préserver l'accès au domaine public pour toutes et tous*
 - *Renforcement des acteurs de la sécurité au sens large*
 - *Réflexion dans le domaine de la prévention*
- <http://www.lausanne.ch/harcelement>

Questions ?



Merci de votre attention !

<http://www.lausanne.ch/> - yolande.gerber@lausanne.ch

021 315 27 18